UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Francine MACORIG-VENIER, Professeur des Universités, Professeur des Universités, directrice du Centre de Droit des Affaires,

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 933, hormis ceux les concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

concernant le CRB : 933 – Centre du Droit des Affaires,

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Francine MACORIG-VENIER, M. Arnaud De BISSY, Professeur des Universités, Directeur Adjoint du Centre de Droit des Affaires, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet au 25 septembre 2017.

Fait à Toulouse,
Le 27 septembre 2017

Le délégataire,	Le délégataire,	La Présidente,
Francine MACORIG-VENIER	Arnaud De BISSY	Corinne MASCALA

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr